

PROGRAMME

« DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - DEAES »

Durée	567 heures de formation en centre et 840 heures en entreprise → Soit 1407 heures Amplitude de formation : 10 à 14 mois	Dates / Lieux	<ul style="list-style-type: none"> • A partir d'avril 2025 : Nantes, Angers, Saumur, Chemillé, Le Mans et la Roche sur Yon • A partir d'août 2025: Nantes, St Nazaire, Angers, Chemillé, Laval, Le Mans et La Roche sur Yon
Public / Statut	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi (prise en charge possible par la Région des Pays de la Loire) • Personnes en reconversion professionnelle • Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation • Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage 		
Nombre de participants	Formation 10 mois : entre 20 et 80 Formation 14 mois : entre 10 et 30	Tarifs	Entre 13,70€ et 15,30€ / heure selon le statut et la durée
Accessibilité handicap	<p>Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap.</p> <p>Tous nos sites ont un accès PMR.</p> <p>Référents handicaps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antoine BREILLOT : a.breillot@cefras.com • Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com 		
Prérequis	Aucun prérequis Pas de niveau exigé		
Modalités d'accès	Satisfaire aux épreuves d'admission : entretien oral Pour les personnes ayant un contrat en alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage) : entretien de positionnement.		
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Médecins, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens, éducateurs spécialisés...)	
	Responsables du projet de formation	<p>Formation 14 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nantes : Marielle ANGLA – 02.51.86.24.13 • St Nazaire : Marie BOETTI – 02.51.16.03.14 • Angers : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.90 • Chemillé : Manuella AVRIL – 02.41.30.57.09 • Saumur : François LIDOUREN – 02.41.20.59.90 • Laval : Pas d'entrée en formation • Le Mans : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • La Roche sur Yon : Céline DUBOIS - 02.51.47.71.98 <p>Formation 10 mois :</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nantes</i> : Fabienne BELLANGER – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Marie BOETTI – 02.51.16.03.14 • <i>Angers</i> : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Manuella AVRIL – 02.41.30.57.09 • <i>Saumur</i> : Pas d'entrée en formation • <i>Laval</i> : Sylvère LOISON – 02.43.64.16.87 • <i>Le Mans</i> : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • <i>La Roche sur Yon</i> : Céline DUBOIS - 02.51.47.71.98
	Contacts administratifs	<p>Formation 14 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nantes</i> : Anne Laure GUILLE – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Sylvie POYARD RIVRON – 02.51.16.01.39 • <i>Angers/Saumur</i>: Solène LE FLOHIC – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Elisabeth LEROY – 02.41.30.57.09 • <i>Laval</i> : Pas d'entrée en formation • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET BAGEOT - 02.51.47.71.98 <p>Formation 10 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nantes</i> : Anne Laure GUILLE – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Sylvie POYARD RIVRON – 02.51.16.01.39 • <i>Angers</i>: Louana BROUSSON – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Elisabeth LEROY – 02.41.30.57.09 • <i>Saumur</i> : pas d'ouverture de groupe • <i>Laval</i> : Julie LIVET – 02.43.72.97.22 • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET BAGEOT - 02.51.47.71.98
Débouchés	Les AES peuvent ensuite évoluer en devenant aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale.	
Finalités de la formation	<p>Formation de professionnels à l'accompagnement des enfants, des adultes ou des personnes âgées dont la situation nécessite une aide ponctuelle ou quotidienne.</p> <p>Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, les 5 Blocs de Compétences doivent être validés.</p> <p>Le DE AES est un diplôme de niveau 3, délivré par la DREETS.</p> <p>RNCP 36004 – Décret n° 2021-1133 du 30/08/2021</p>	
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ D'apporter une réponse adaptée à la personne accompagnée par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques. ➔ D'appréhender les besoins et désirs des usagers en personnalisant l'accompagnement, en cohérence avec le projet de la personne, ➔ D'instaurer une relation d'aide et de confiance avec les personnes accompagnées, ➔ De travailler en équipe pluridisciplinaire et de contribuer à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé ➔ De questionner leur pratique professionnelle. 	
Moyens et méthodes pédagogiques techniques et humains	Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire.	

	<p>Le CEFRAS conçoit la formation AES comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction.</p> <p>La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations.</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque <p>La formation est dispensée par des personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec la thématique dispensée et qui ont des capacités de transmettre leurs connaissances. Des temps de formation en EAD sont également proposés.</p>				
<p>Programme pédagogique</p>	<p>La formation AES se compose de 5 Blocs de compétences, d'une durée totale de 567 heures. Le volume horaire par domaine se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bloc 1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h) ➔ Bloc 2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h) ➔ Bloc 3 - Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne (105h) ➔ Bloc 4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h) ➔ Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h) ➔ Gestes et soins d'urgences (21h) 				
<p>Modalités d'évaluation des acquis</p>	<p>Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation Évaluations certifiantes en cours et fin de formation</p>				
<p>Taux de réussite aux examens <i>(Année 2024)</i> <i>Apprentis inclus</i></p>	<p>Nantes : 98% (sur 44 pers présentées) St Nazaire : 97% (sur 32 pers présentées) Angers : 93% (sur 55 pers présentées) Chemillé : 85% (sur 20 pers présentées) Laval : 89% (sur 19 pers présentées) Le Mans : 84% (Sur 49 pers présentées) La Roche/Y : 96% (sur 26 pers présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction <i>(Année 2023)</i> <i>Apprentis inclus</i></p>	<p>Nantes : 100% (sur 7 réponses) St Nazaire : 95% (sur 16 réponses) Angers : 85% (sur 28 réponses) Chemillé : 80% (sur 18 réponses) Laval : 60% (sur 14 réponses) Le Mans : 80% (Sur 9 réponses) La Roche/Y : 86% (sur 13 réponses)</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation <i>(Année 2024)</i> <i>Apprentis inclus</i></p>	<p>Nantes : 15% (sur 52 pers formées) St Nazaire : 13% (sur 37 pers formées) Angers : 16% (sur 55 pers formées) Chemillé : 0% (sur 20 pers formées) Laval : 17% (sur 23 pers formées) Le Mans : 22% (Sur 67 pers formées) La Roche/Y : 19% (sur 32 pers formées)</p>
<p>Taux de réussite aux examens <i>Apprentis uniquement</i> <i>(Année 2024)</i></p>	<p>Nantes : 100% (sur 9 pers présentées) St Nazaire : 100% (sur 5 pers présentées) Angers : 94% (sur 17 pers présentées) Chemillé : 100% (sur 3 pers présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction <i>Apprentis uniquement</i> <i>(Année 2023)</i></p>	<p>Nantes : 85% (sur 4 réponses) St Nazaire : 100% (sur 1 réponse) Angers : 75% (sur 4 réponses) Chemillé : 80% (sur 1 réponse)</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation <i>Apprentis uniquement</i> <i>(Année 2024)</i></p>	<p>Nantes : 44% (sur 9 pers formées) St Nazaire : 0% (sur 5 pers formées) Angers : 23% (sur 17 pers formées) Chemillé : 0% (sur 3 pers formées)</p>

	Laval : 100% (sur 6 pers présentées) Le Mans : 100% (Sur 13 pers présentées) La Roche/Y : 100% (sur 5 pers présentées)		Laval : 100% (sur 5 réponses) Le Mans : 66% (Sur 3 réponses) La Roche/Y : 93% (sur 3 réponses)		Laval : 0% (sur 6 pers formées) Le Mans : 31% (Sur 13 pers formées) La Roche/Y : 20% (sur 5 pers formées)
Taux d'insertion global dans l'emploi (Année 2023)	Nantes : 93% (sur 14 réponses) St Nazaire : 87% (sur 15 réponses) Angers : 90% (sur 21 réponses) Chemillé : 89% (sur 9 réponses) Laval : 67% (sur 9 réponses) Le Mans : 75% (Sur 12 réponses) La Roche/Y : 100% (sur 10 réponses)	Taux d'insertion dans le métier visé (Année 2023)	Nantes : 92% (sur 13 pers en emploi) St Nazaire : 100% (sur 13 pers en emploi) Angers : 100% (sur 19 pers en emploi) Chemillé : 75% (sur 8 pers en emploi) Laval : 100% (sur 6 pers en emploi) Le Mans : 78% (Sur 9 pers en emploi) La Roche/Y : 70% (sur 10 pers en emploi)		

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.